sgen Cfdt: ÉTRANGER

L'ÉDITO

DU 16 AVRIL 2021

Pour des prises en charge médicales équitables

Dans la plupart des pays, des campagnes de **vaccination** se mettent en place. Des questions surviennent, qui nous mobilisent, pour obtenir des réponses locales et des réponses en France. **Pour le Sgen-CFDT, quel que soit son statut, chaque personnel du réseau doit pouvoir accéder à la vaccination**. De même, chaque personnel doit pouvoir accéder à une **prise en charge médicale** dans des conditions raisonnables et équitables.

Le Sgen-CFDT de l'étranger est **particulièrement attentif** à ce qui se met en place. La communication des postes diplomatiques, des autorités de tutelle et des établissements employeurs doit être **coordonnée** et assurée avec **clarté**. Les protocoles de prise en charge doivent être **sécurisants** pour toutes et tous, propices à la **sérénité**. Car l'accès à la vaccination ne sera probablement pas une opération unique. Il est possible que d'autres suivent dans quelques mois, selon les durées de protection annoncées, notamment.

La **qualité de vie au travail** passe actuellement, plus que jamais, par une **sécurité sanitaire partagée**. C'est pourquoi **le Sgen-CFDT de l'étranger reste à votre écoute et aux côtés de chacune et de chacun**.

Sgen-CFDT de l'étranger – 47 avenue Simon-Bolivar – 75950 PARIS cedex 19
tél. +33 1 56 41 51 20 – télécopie +33 1 56 41 51 11 – courriel etranger@sgen.cfdt.fr – skype sgenetranger
https://etranger.sgen-cfdt.fr – facebook Sgen-CFDT Etranger – twitter @sgenetranger